

LE LIEN DE CORRONNSAC

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CORRONNSAC - QUADRIMESTRIEL - LE LIEN DE CORRONNSAC N°48 - MAI 2021

Territoire engagé pour la nature



Sommaire

Infos municipales 2-10

- L'édito du maire 2
- Incivilités / État civil 2
- Les travaux de l'été 3
- Broyage / Modification PLU 3
- Budget 4-5
- Corronsac « Territoire Engagé pour la Nature » 6
- Lancement du projet « TEN » 7
- Carte de vœux / PEDT 8
- Concert / Musique africaine 9
- 1^{ers} résultats de la grande enquête 10

Vie associative 11-13

- Autour de l'école 11
- Comité des fêtes 11
- Le téléthon des coteaux 12
- Troc'Plantes 12
- Corronsac Bien Vivre Ensemble 13

Vie pratique 14-16

- Environnement 14
- Histoire du village 15
- Les assistantes maternelles 16
- Numéros utiles 16
- Les travaux de bricolages 16

Mairie de Corronsac

21 chemin de Sémial / 31450 Corronsac
05 61 81 91 70 / mairie.corronsac@wanadoo.fr
<http://www.corronsac.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 14 h - 18 h / Fermé le mardi
Mercredi : 9 h - 13 h et 15 h - 18 h
Vendredi : 9 h - 12 h

Bulletin municipal de Corronsac

Responsable Publication : Thierry Ouplomb.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Isabelle Jouannot, Liliane Maurel, Luc Gillon, Michel Nicolas, Philippe Jouannot, Sabrina Codron, Stéphane Didier, Sylvie Tomanova, Thierry Ouplomb, Valérie Viarnes, Yannick Verkindere.

Conception et impression : Imprimerie du Sicoval, Labège. Papier PEFC
Crédit photos : ©Unsplash (Daniel Watson), Sylvie Tomanova, Sébatien Sarda.

Lien de mai, lien de budget !

Au-delà d'une tradition, c'est le tempo rigoureux que nous avons repris après une année 2020 dont le calendrier a été passablement bouleversé par la pandémie de Covid-19.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le virus semble reculer, la vaccination quant à elle avance, les règles s'assouplissent, les commerces et les terrasses réouvrent, les libertés individuelles gagnent du terrain, nos efforts payent... Alors, profitons-en bien et sachons consommer ce retour à la vie normale avec modération et progressivité. Nous sommes en phase de convalescence, profitons-en pour apprécier les choses simples, en famille ou entre amis, reprendre le sport, faire un bon repas, une journée à la mer, ou encore un cinéma, mais attendons encore un peu pour les grandes manifestations dont l'issue pourrait nous être dommageable.

Le budget 2021 est donc bouclé, présenté et approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 13 avril. L'exercice est toujours complexe, les dotations par habitant baissent d'année en année et les charges augmentent. Il faut faire les bons arbitrages, entre les projets, mais aussi entre les attentes de chacun, c'est parfois délicat, frustrant et pouvant créer des tensions. Nous resterons déterminés à rechercher le meilleur compromis pour développer notre village sans atteinte au confort et au bien-être de tous.

Ce mois de mai est également le théâtre de la préparation des élections départementales et régionales qui se dérouleront concomitamment les 20 et 27 juin prochains. Celles-ci se tiendront exceptionnellement dans la salle polyvalente qui permettra d'organiser ce scrutin dans le respect des règles sanitaires. Nous vous y attendrons nombreux, ces élections souvent boudées ou ignorées mettent en effet en place, au niveau du département en particulier, nos interlocuteurs sur des sujets importants comme la voirie ou les aides publiques.

Le mois de juin donnera quant à lui le top départ de l'été et des chantiers que nous avons planifiés (vous en trouverez les détails un peu plus loin dans ce lien). Soyez prudents à l'approche des travaux, respectez les signalétiques et les personnes travaillant sur nos routes, deux mois de perturbations pour une belle route sécurisée à la rentrée !

Et juillet sonnera enfin la cloche des grandes vacances ! J'en profite à nouveau, mais ce ne sera jamais assez, pour remercier notre équipe d'agents communaux qui a tenu le cap pendant cette tempête. Nous n'avons déploré aucune baisse de vigilance, aucun manquement, la fatigue est là, c'est manifeste, mais le service aussi et cette période de congés bienvenue...

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et un bel été. Profitez bien des beaux jours qui arrivent et de cette liberté de mouvement qui nous est progressivement rendue. Faites-vous vacciner dès que vous en aurez l'opportunité, prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Le maire, Thierry Ouplomb

Incivilités

Au vu des derniers événements relatés par des habitants de la commune il nous paraît important de rappeler quelques fondamentaux concernant les incivilités.

L'unique sens unique de la commune (chemin Simon) est là pour être respecté, il en va de la sécurité de tous, la gendarmerie a été alertée d'infractions fréquentes dans ce secteur et fera des contrôles.

En cette période printanière les travaux de jardinage sont de saison, nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets ménagers et de jardin en plein air. Cette interdiction, motivée par des considérations de sûreté, de sécurité et de salubrité publiques, l'est aussi pour prévenir les troubles de voisinage et l'atteinte à l'environnement.

Dans le même esprit, et pour la tranquillité de tous, les travaux bruyants de jardinage ne sont autorisés que sur certaines plages horaires que vous trouverez sur la dernière page de ce lien.

Il est bon de rappeler que tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, est formellement interdit. La gendarmerie sera systématiquement saisie en cas d'infraction.

Enfin nous finirons en rappelant que le cimetière de Corronsac est un lieu de paix, de recueillement et de silence. Merci de le respecter et de sensibiliser vos enfants afin d'éviter que certains ne le confondent avec une aire de jeux. Pour cela il y a le city stade (dont la butte, nous le rappelons, n'est pas un toboggan mais un espace vert...)

Comptant sur vous et sur votre sens civique, soyons tous vigilants et respectueux des consignes pour protéger notre environnement et le cadre de vie agréable que nous offre notre village...

État civil 2020

DÉCÈS :

- Barthe de Montméjan Marie-Noëlle le 04/02/2020
- Couret Claude le 12/02/2020
- Pradel Marius le 07/06/2020
- Reynaud Damien le 09/07/2020
- Maurel Cédric et Pierre Adeline le 05/09/2020
- Augé Ludovic et Dagnac Aurélie le 17/10/2020
- Lacourbas Arnaud et Perrin Adeline le 10/11/2020

AVIS DE NAISSANCES :

- Arthur
- Maxence
- Nathanaël
- Charlotte
- Izia
- Yaëlle
- Théo
- Clément
- Avrillon Marc et Boukholda Achouak Soheir le 15/02/2020
- Floureux Kévin et Reichmuth Anne-Charlotte le 27/06/2020

Les travaux de l'été

Nous vous avons donné rendez-vous pour de prochains chantiers dans notre lien de janvier, chose promise est chose acquise...

La première surprise est venue d'ENEDIS qui nous a annoncé en toute fin d'année 2020 le début des travaux d'enfouissement d'une nouvelle ligne haute tension (20 KV) sur la commune. Ce projet, dont les études initiales avaient été lancées depuis plusieurs années, permet de renforcer le réseau d'alimentation électrique de bon nombre de foyers. La partie lourde (génie civil) des travaux est quasiment terminée, deux nouveaux transformateurs ont été installés, reste à procéder aux raccordements puis à la dépose de quelques pylônes aériens devenus inutiles et nous profiterons d'un réseau plus stable, lors des périodes hivernales en particulier.

Une double colonne « récup'verre » centralisée et enterrée sera installée dans le courant du mois

de juin entre l'école et la salle polyvalente. Avec un volume de 6 m³, elle remplacera avantageusement les trois « bombonnes » actuelles, disgracieuses, bruyantes et d'un autre âge.

Le mois de juin lancera également les travaux de réfection de la route départementale 94. La période estivale, moins chargée en circulation et bénéficiant de l'arrêt des transports scolaires, a été choisie pour cette opération. Pour la partie accotements, busages et trottoirs, et conformément aux conventions, la maîtrise d'œuvre sera réalisée par le Sicoval, la commune étant maître d'ouvrage. Le département assurera quant à lui les travaux de la bande de roulement. Nous veillerons à ce que l'impact sur la circulation soit le plus réduit possible, mais une période en

circulation alternée, puis une autre en route barrée avec déviation seront néanmoins inévitables.

Nous aurons enfin pour la rentrée de septembre une route agréable et sécurisée, valorisant l'entrée du village comme il se doit !



Ça va broyer du vert !

Corronsac s'est ralliée aux communes voisines, Issus, Montbrun-Lauragais, Espanès et Noueilles pour acheter en commun un broyeur de végétaux. Ce matériel coûteux n'étant en effet utilisé que quelques semaines par an, la mutualisation représente dans ce cas une vraie opportunité d'économies, tout en préservant les aspects pratiques et la souplesse que la location n'offre pas.

Équipé de 24 fléaux et d'un puissant moteur diesel, cet outil est parfaitement dimensionné pour nos usages. Il sera la solution à bon nombre de problèmes relatifs à l'élimination des résidus d'élagage, de taille ou de nettoyage des espaces verts du village.

Le montage financier sera porté par Issus, qui en sera le propriétaire déclaré, et une convention régulera son utilisation entre les 5 communes.

L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) participera à l'achat de ce broyeur via une subvention significative et les cinq communes partageront le reste à charge. Pour cet équipement, dont le prix catalogue est de 28 000 € TTC, la participation de Corronsac sera d'environ 2 500 € TTC pour une utilisation à 20 % du temps.

Modification simplifiée du PLU

Afin de se mettre en conformité vis-à-vis des remarques émises par le contrôle de légalité (réalisé par la préfecture), le PLU de Corronsac va évoluer au travers d'une modification simplifiée.

Cette procédure de modification, dont le champ d'application est très limité, ne peut pas remettre en cause les éléments majeurs du PLU tels que le plan des zones urbaines ou à urbaniser, les espaces boisés, les zones agricoles et naturelles, la qualité des sites, du paysage ou du milieu naturel.

Les évolutions porteront essentiellement sur le phasage des zones à urbaniser, à propos duquel la préfecture a mentionné une fragilité du PLU actuel, sur l'harmonisation de la production de terrains ou logements dédiés à l'accession à prix abordable, et sur quelques éléments techniques et de mise à jour.

Ce projet de modification simplifiée sera mis à disposition du public selon la procédure réglementaire dans le courant du mois de juin.

Le budget 2021

Le conseil municipal du 25 mars 2021 a été dédié à la présentation et à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2020, documents établissant le bilan financier de cette première année de mandat si particulière.

L'effet de la pandémie a bien entendu impacté les chiffres sans toutefois que cela ne remette en cause les grandes tendances et l'équilibre global de nos comptes. Les projets d'investissement ont été limités à la finalisation des encours lancés par l'équipe précédente et à quelques travaux à caractère urgent : mise en place d'un columbarium au cimetière, réfection du chemin Simon ou encore de la cour de l'école. L'épargne nette dégagée par l'exercice s'élève à 72 219 €, somme à affecter à nos futures réalisations.

C'est dans ce contexte encore marqué d'incertitudes que le projet de budget primitif 2021 a été présenté et adopté lors du conseil municipal du 13 avril dernier.

La section de fonctionnement voit son budget progresser de 12 %. Une part importante est due à l'accroissement du nombre d'enfants scolarisés à Corronsac (effectifs en augmentation de 13 % en un an) ; une partie de ce poste sera toutefois compensée par les recettes de cantine. L'augmentation du nombre d'habitants observée ces dernières années a également un impact visible sur la quantité de travail en mairie. Tout ceci nous a conduits à renforcer le volume d'heures de nos agents communaux à l'école comme en mairie.

Avec une enveloppe de 431 k€ c'est néanmoins la section d'investissement qui sera un cru exceptionnel pour notre commune.

Les postes principaux concerneront la sécurité routière, l'équipement de l'école, mais aussi le vivre ensemble avec :

- L'acquisition foncière de la maison jouxtant la mairie, qui viendra ainsi consolider notre patrimoine communal et sera le socle d'un projet de revitalisation du centre du village ;
- La réfection de la route départementale 94, section basse, pour un reste à charge de 110 k€ pour la commune (budget total du chantier > 300 k€) ;
- Le remboursement de la dette (43 k€) ;
- L'équipement numérique de l'école (14 k€).

Malgré ces efforts importants d'investissement, il a été décidé une augmentation très raisonnée de 2 % de la part locale des taxes foncières sur le bâti et le non bâti pour cette année où tous verront leur taxe d'habitation baisser à minima d'un tiers.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (EN €)

- Charges à caractère général : dépenses liées à l'entretien des biens de la commune, de la cantine scolaire, aux achats de fournitures, aux factures d'eau, d'électricité, de téléphone et internet...
- Charges de personnel : salaires du personnel communal et cotisations associées.
- Autres charges de gestion courante : indemnité du maire et des adjoints, subventions versées aux associations, contribution au fonctionnement de l'école de Montbrun-Lauragais, contribution aux syndicats et services départementaux (SDEHG, SDIS...).
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Charges exceptionnelles : principalement les recettes annulées sur l'exercice antérieur (garderie ou cantine).
- Atténuation de produits : FPIC (Fonds de Péréquation Inter Communal), attribution de compensation versée au Sicoval (travaux de voirie, dossier d'urbanismes...).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (EN €)

- Atténuation de charges : remboursement sur rémunération dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi, remboursement des absences maladie.
- Produits des services : recettes de garderie et de cantine.

- Impôts et taxes : impôts locaux, dotation versée par le Sicoval à la commune, taxes sur les droits de mutation et cessions de terrain.
- Dotations et participations : dotations et compensations versées par l'état, taxe sur les droits de mutation.
- Autres produits de gestion courante : loyers des logements communaux et de la salle polyvalente.
- Produits exceptionnels divers : prime dans le cadre de travaux d'économie d'énergie.

LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT (EN €)

- Les dépenses d'investissement comprennent les opérations d'équipement listées dans le tableau de la page suivante, le remboursement du capital de la dette.
- Les recettes d'investissement regroupent les aides et subventions du département, de la région et de l'état, le remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements réalisés en 2018 (FCTVA), la taxe d'aménagement. On y retrouve aussi l'autofinancement qui correspond à l'excédent 2019 reporté en investissement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVUES 2021

Charges à caractère général	151 885,00
Charges de personnel	207 472,00
Autres charges de gestion courante	82 990,00
Charges financières	40 250,00
Charges exceptionnelles	455,00
Atténuation de produits	50 529,00
Total des dépenses réelles	533 581,00
Virement vers la section d'investissement	327 163,14
Dépenses imprévues	10 000,00
Total des dépenses de fonctionnement	870 744,14

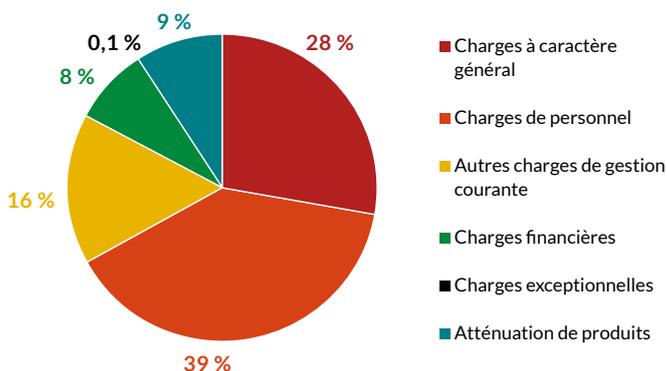
RÉPARTITION DES RECETTES PRÉVUES 2021

Atténuation de charges	2 000,00
Produits des services	67 100,00
Impôts et taxes	397 381,00
Dotations et participations	116 409,70
Autres produits de gestion courante	29 006,43
Produits exceptionnels divers	0,00
Sous total des recettes de fonctionnement	611 897,13
Excédent de fonctionnement 2019 reporté	258 847,01
Total des recettes de fonctionnement	870 744,14

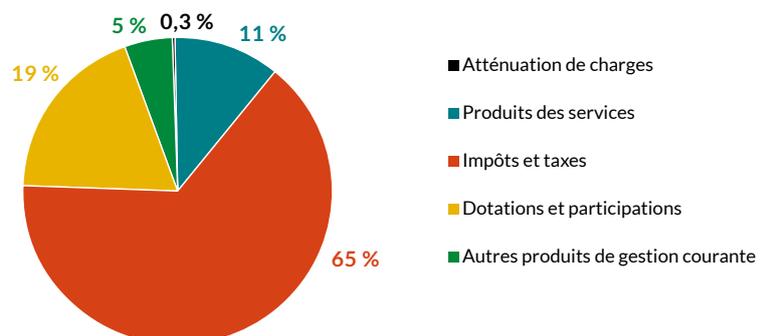
INVESTISSEMENTS 2021

	Dépenses	Recettes
Équipement école ; socle numérique	15 076,00	9 800,00
Travaux espaces verts, plantations	6 000,00	
Travaux bâtiments communaux école	9 000,00	
Travaux amélioration éclairage public	3 718,00	
SDAN 31 (participation fibre)	400,00	
Documents d'urbanisme	2 190,00	
Rénovation RD 94	110 000,00	
Gestion technique des bâtiments communaux (éclairage, chauffage)	4 875,00	39 223,00
Colonnes récup'verre	9 050,00	
Matériel espaces verts	5 575,00	
Équipement mairie; informatique, mobilier	2 715,00	
Columbarium	7 600,00	
Provision travaux urgents d'électricité	10 000,00	
Acquisition foncière maison	180 000,00	
Autres dépenses d'investissement	10 000,00	
Total opérations d'équipement	376 199,00	49 023,00
Remboursement d'emprunts	43 235,00	
Dépenses imprévues	10 000,00	
Dépôts et cautionnements	1 600,00	
Total autres dépenses d'investissement	54 835,00	0,00
FCTVA 2018		53 000,00
Taxe d'amménagement		45 000,00
Excédent reporté		125 112,90
Virement depuis la section d'investissement		327 163,14
Vente terrain		160 000,00
Total autres recettes d'investissement		710 276,04
Total Investissements 2020	431 034,00	759 299,04

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVUES 2021



RÉPARTITION DES RECETTES PRÉVUES 2021





Corronsac obtient la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » (2021-2023)

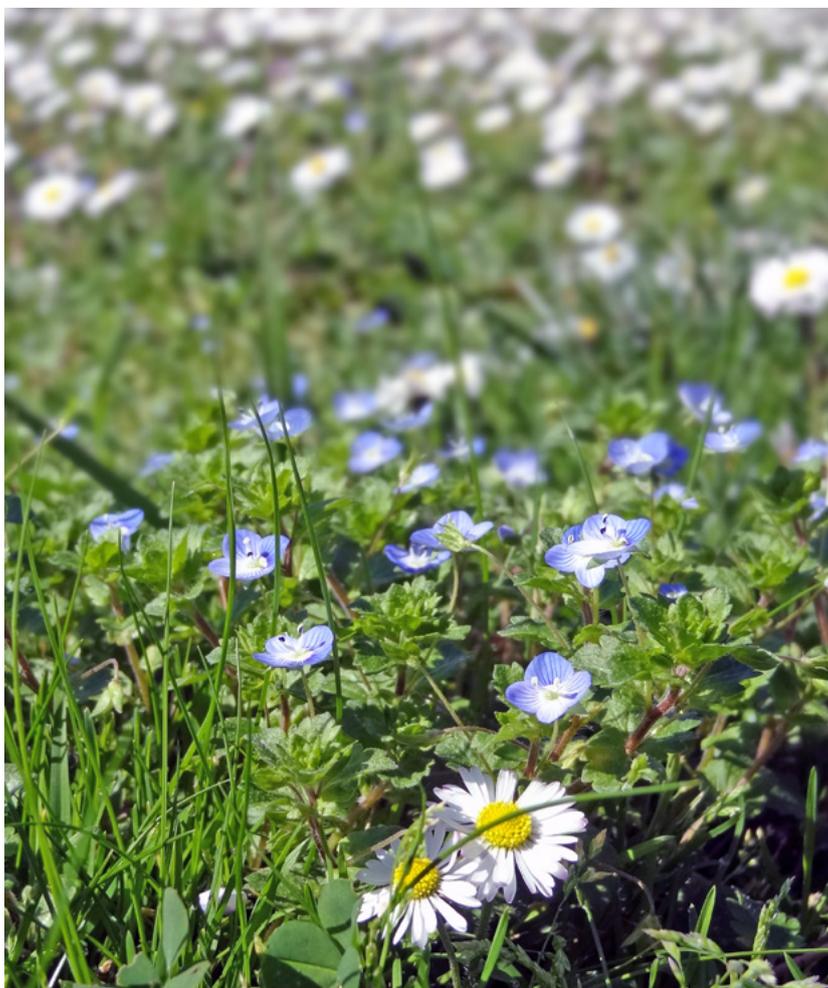
En octobre 2020, Corronsac a déposé sa candidature, portée par la commission Environnement-Patrimoine, pour obtenir la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN).

Il s'agit d'un dispositif qui encourage les collectivités à mieux connaître, agir et se mobiliser autour de la biodiversité. En décembre 2020, L'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie a accordé cette reconnaissance à notre commune pour trois projets qui seront menés avec les habitants.

Nos 3 projets phares retenus pour lutter contre le changement climatique et contribuer à la restauration de la biodiversité sont :

1. « BÂTIR UN PLAN PLURIANNUEL EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ »

L'objectif de cette action, conduite en partenariat avec l'Université Paul Sabatier dans le cadre du master « Gestion de la biodiversité », est d'établir un diagnostic environnemental de notre territoire et de proposer un plan pluriannuel d'actions en faveur de la biodiversité. L'étude sera restituée aux habitants lors d'une réunion publique, des animations pédagogiques pourraient être organisées à l'école et auprès des habitants. Le plan pluriannuel, adapté aux possibilités d'actions de la commune, sera ensuite discuté au sein du conseil municipal en vue de son adoption.



2. « ADOPTONS CHACUN UN ARBRE »

L'objectif de cette action est d'augmenter le patrimoine boisé dans notre village pour lutter contre le changement climatique et restaurer la biodiversité. La première étape est de constituer un « collectif de travail » composé d'élu(e)s, de personnes intéressées et d'enfants de l'école. Ce collectif identifiera les espaces propices aux plantations, réfléchira à l'usage possible, bâtira un plan d'aménagement, sélectionnera les plants et enfin passera à sa mise en œuvre lors d'une journée (ou des journées) citoyenne où tous les habitants de Corronsac seront invités à participer.

3. « INVITONS LA NATURE CHEZ NOUS »

L'objectif de cette action est d'inciter les habitants, notamment via le bulletin municipal et l'organisation de certains événements, à changer notre vision du jardin, diversifier nos plantations et laisser fleurir une partie de nos terrains, installer des refuges pour animaux. Une même attention sera portée sur les terrains communaux actuellement occupés par les pelouses.

Un des projets vous intéresse ? Vous souhaitez y participer ?

N'hésitez pas à nous contacter à : corronsac.environnement@gmail.com

Agissons aujourd'hui pour mieux vivre demain !

Le premier projet « TEN » est lancé !

La commune a accueilli en ce début d'année Mellie Camus, en stage deux mois, pour initier le travail d'élaboration d'un plan pluriannuel en faveur de la biodiversité. Étudiante de Master 1 « Biodiversité, Écologie, Évolution » parcours « Gestion de la Biodiversité » à l'Université Paul Sabatier, et encadrée par Sylvie Tomanova, Mellie a été chargée de :

1. Créer une cartographie communale (occupation de sol, cartographie des habitats naturels : par exemple la carte des haies) ;
2. Initier l'inventaire du patrimoine naturel (faunistique et floristique) ;
3. Et réaliser le premier diagnostic environnemental avec les données disponibles.

Les résultats de cette première étude seront restitués aux habitants via un (des) article(s) dans le Lien de Corronsac. Sylvie Tomanova souhaiterait reconduire le partenariat avec l'Université Paul Sabatier pour compléter ce premier diagnostic par un travail plus approfondi qui nous permettra de bâtir le plan pluriannuel en faveur de la biodiversité, de déterminer et chiffrer les actions à mener, ainsi que d'identifier les financements possibles.



Carte des haies et des forêts à Corronsac



Légende

- Haies
- Réseau hydrographique
- Formation végétale
- Corronsac

Crédits de la couche de service : Esri, HERE, Garmin, (c) OpenStreetMap contributors, and the GIS user community

Système de coordonnées: RGF93 Lambert 93
Date: 27/04/2021

Le saviez-vous ?

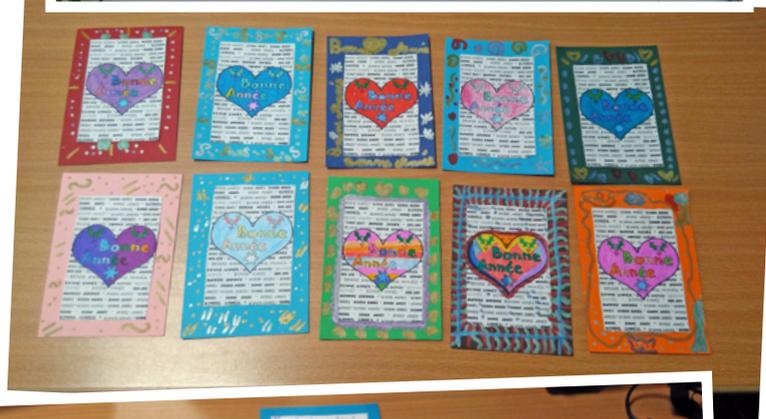
La commune de Corronsac recense 26 741 m linéaires de haies concentrées autour des champs, le long des ruisseaux et des chemins. Ces haies ont un rôle important dans le paysage et permettent aux animaux de se déplacer entre les différents massifs forestiers.

(Voir l'article « Hé, la haie ! » p.14)

Projet carte de vœux

Les élèves de l'école de Corronsac ont écrit des cartes de vœux à l'intention des aînés du village.

Ils ont également décoré de jolies affiches pour souhaiter une très bonne année à tous les habitants. Les élèves les plus âgés ont profité d'une balade dans le village pour distribuer une partie des cartes de vœux. Les autres ont été envoyées par courrier. L'école remercie toutes les personnes qui ont répondu aux élèves. Les lettres, dessins et objets reçus ont été très appréciés.



Projet Éducatif Territorial

La démarche du PEDT, conduit par la commune, est de proposer aux enfants scolarisés des activités durant le temps périscolaire.

Malgré la crise sanitaire et des protocoles stricts, nous avons pu continuer à proposer tout au long de l'année deux activités par semaine.

Ces activités se déroulent à la pause méridienne, en deux séances d'une heure environ, et accueillent à chaque fois 10 à 12 élèves.

C'est ainsi que les enfants ont pu découvrir et participer à des ateliers tels que le sport, le yoga, le cirque, le théâtre, la découverte de la nature ou encore les percussions africaines.

Nous tenons à remercier tous les acteurs et les associations qui ont participé à ce projet.

Afin de préparer la prochaine année scolaire, n'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer des nouvelles activités et des associations.

La commission affaires scolaires et périscolaires

Concert à l'école

Les élèves de l'école devaient assister à un concert proposé par les Jeunesses Musicales de France en novembre dernier. En raison du contexte sanitaire, ce concert n'a pas eu lieu. Par conséquent, les enseignantes ont organisé la venue de l'artiste au sein de l'école. C'est ainsi que le vendredi 2 avril, Philippe Yvron est intervenu auprès de chaque classe de l'école.

Il a présenté aux élèves des œuvres classiques jouées au piano telles que *La lettre à Élise* de Beethoven ou *La marche Turque* de Mozart. Les élèves ont évoqué les émotions ressenties et ce qu'ils imaginaient lors de l'écoute. Il a ensuite décliné ses œuvres en changeant le rythme, l'interprétation inspirée du jazz...

Les élèves ont beaucoup apprécié cet échange.



Musique africaine

Depuis le mois de janvier, les élèves de l'école ont découvert la musique africaine grâce à l'intervention de Nicolas Joqueviel de l'école PERCUSOUND. La première séance a permis de découvrir les différents instruments africains : djembé, balafon, calebasse...

Puis, à partir de l'album *L'oiseau de pluie*, les enseignantes et le professeur de musique ont imaginé un spectacle mêlant rythmes et chants africains. À cause du contexte sanitaire, aucune représentation devant les familles n'a pu être organisée.

Lundi 3 mai, chaque classe a été filmée. Coiffés d'un tissu africain, les élèves ont présenté leur spectacle tout en respectant le protocole sanitaire. D'ici quelques jours, les parents recevront le montage de ce spectacle un peu particulier et pourront ainsi voir le résultat du travail de leurs enfants.



La grande enquête, les premiers résultats

Quand nous avons préparé l'enquête, durant l'hiver, nous nous sommes posé pas mal de questions. Est-ce que ça va vous intéresser ? Allez-vous y répondre ? Serez-vous nombreux à la remplir ? L'enquête n'est-elle pas trop longue ?...

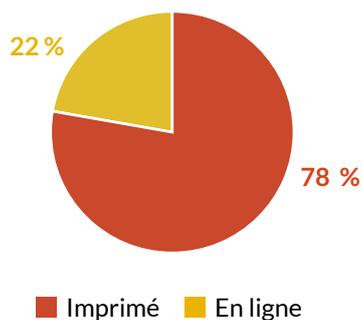
Après beaucoup d'échanges et de réunions, nous avons pris le parti de vous solliciter de façon exhaustive une seule fois plutôt que de multiplier les petits sondages. Nous avons choisi d'aborder tous les thèmes utiles aux commissions communales pour mieux connaître vos attentes et vos envies. Vous aviez l'occasion de vous prononcer sur tous les sujets importants d'un village comme le nôtre : la mobilité, l'entraide, la communication, la vie associative, l'environnement, l'urbanisme... et vous avez été nombreux à le faire, plus de 230 !

Un beau succès, d'ailleurs nous recevons toujours des questionnaires au moment où nous écrivons ces lignes. Beaucoup d'entre vous ont aussi fait des remarques et des suggestions, c'est plus de 300 commentaires libres que nous devons étudier.

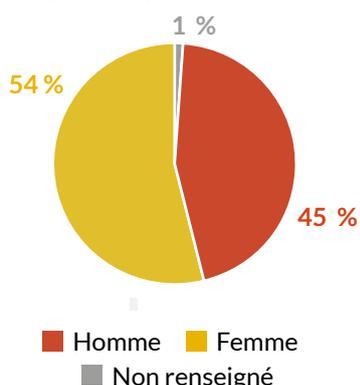
Tout cela prend du temps, encore un peu de patience avant la synthèse complète !

En attendant, voici quelques résultats*

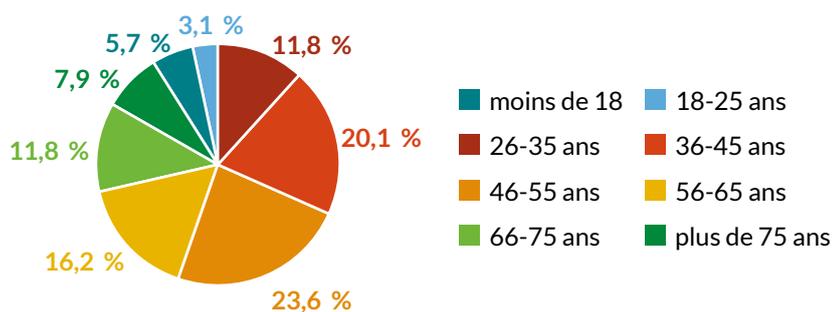
Vous avez privilégié le questionnaire imprimé plutôt que sa version en ligne.



Les femmes ont été plus nombreuses à répondre que les hommes.



Toutes les tranches d'âges sont représentées

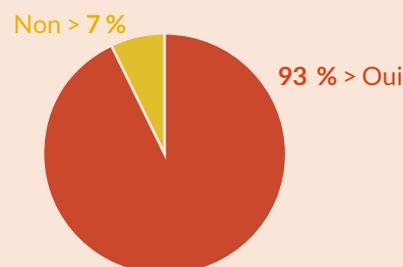


Appel à candidats

Vous êtes plus de 80 % à penser qu'ouvrir un point multiservice dans notre village est une excellente idée. La commission « services aux habitants », qui travaille sur ce projet, cherche des candidats à l'installation. Encore en phase de définition, les personnes intéressées pourront contribuer activement à son élaboration et auront la possibilité de concevoir un projet qui répondra à la fois aux aspirations de la commune et à leurs envies. Si vous souhaitez participer à la vie locale et envisagez de créer un commerce de proximité, contactez directement la mairie qui vous mettra en contact avec l'équipe.

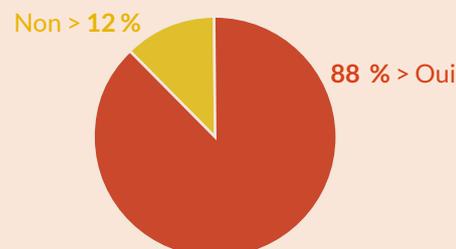
ZOOM SUR

Lisez-vous le Lien de Corronsac ?



Vous êtes nombreux à lire le Lien de Corronsac. Véritable mine d'informations sur la vie de la commune, nous nous efforçons de le rendre le plus attractif possible.

Avez-vous déjà consulté le site internet de la commune ?



Preuve que nous sommes tous connectés, vous êtes nombreux à consulter les informations et actualités de la commune sur son site internet.

Dans un contexte où l'arrivée de la fibre optique sur notre territoire est plus que jamais d'actualité, le site web se « rénove ».

Ce projet porté par la Commission Communication rendra la navigation plus simple et plus fonctionnelle.

Quelques nouvelles de l'Association Autour de l'école

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, l'Association Autour de l'école existe depuis plus de 15 ans, elle est née de la volonté des parents du RPI Corronsac/Montbrun-Lauragais de se regrouper pour **organiser des événements** en dehors de l'école et **financer les sorties pédagogiques de nos enfants**.

En cette année un peu particulière, nous avons réalisé notre **Assemblée Générale** en visioconférence le dimanche 8 novembre 2020.

En suivant, nous avons lancé les projets de **vente de chocolats et des sapins de Noël** qui ont été un franc succès.

Ont suivi la vente de **chocolats de Pâques** et celle des **torchons avec les dessins** des élèves du RPI.

Malheureusement, nous n'avons pas pu organiser de vide ta chambre ni le traditionnel Loto des écoles.

L'intégralité des bénéfices des opérations menées par l'Association Autour de l'école permettent de financer des sorties ou des intervenants pour les écoles.

Pour l'année 2020-2021, nous avons prévu de participer à hauteur de 400 € par classe.

Pour l'école de Corronsac, nous avons à ce jour financé **un projet d'astronomie** et **l'intervention d'un musicien**. Le projet d'astronomie a été clôturé par une observation de la lune, de Jupiter et de saturne sur la place de la mairie.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps ou proposer vos idées, n'hésitez pas à nous contacter ! Toute aide est la bienvenue !

Contact : autourdelecole31@gmail.com



Comités des fêtes

Suite à l'assemblée générale du 1^{er} avril 2021, le comité des fêtes a élu son nouveau bureau pour l'année à venir, en voici sa nouvelle composition :

- **Julien Boudet, président**
- **Véronique Carles, vice-présidente**
- **Laurent Tellerain, trésorier**
- **Stéphanie Reynaud, vice-trésorière**
- **Philippe Jouannot, secrétaire**
- **Fabien Caman, secrétaire adjoint**

Nous inspirant des précédentes glorieuses équipes notre but reste le même, resserrer les liens entre les habitants, dynamiser notre beau village de Corronsac dans la bonne humeur, la gaieté et la simplicité.

Nous remercions d'avance les bénévoles qui souhaiteraient nous rejoindre pour participer aux diverses animations dans une ambiance de franche

camaraderie et de joyeuses bandes. Activités festives, que nous espérons possibles et nombreuses dans les mois qui arrivent (selon et dans les respects des conditions sanitaires que l'avenir nous dictera).

2021 :

- Journée et Soirée déconfinement (à définir en fonction des annonces gouvernementales)
- Fête du village (septembre)
- Organisation Halloween : labyrinthe hanté (octobre)
- Nouvel An : soirée à thème (31 décembre)

2022 :

- Saint Patrick (mars)
- Karaoke (mai)

Contact : [Philippe Jouannot](mailto:Philippe.Jouannot@corronsac.fr) au 06 32 93 90 30.

Les coteaux aux côtés d'Élodie, le bilan de l'année 2020 : résultat réduit de moitié par la pandémie

Le 12 février 2021, l'association « Les coteaux aux côtés d'Élodie » faisait (en visio-conférence, pandémie oblige) le bilan de l'année 2020. Les restrictions sanitaires mises en place à cause du Covid 19 avaient bien entendu causé l'annulation des manifestations habituellement organisées dans le cadre du Téléthon des coteaux. Seul, un stand de vente ayant été autorisé sur le marché de Corronsac, et l'AFM ayant prolongé la période des manifestations téléthon jusqu'à la fin février 2021, l'association a donc mis en place un stand les mercredis des mois de décembre 2020 et janvier 2021. Sur ce stand étaient proposés à la vente les objets confectionnés pour le marché de Noël ainsi que des pâtisseries, et une urne était mise à disposition pour recevoir des dons. Et le résultat dépassa toutes les espérances : 2 076 € de recette sur le stand et 2 905 € de dons dans l'urne.

Si, comme chaque année, on rajoute la recette des ventes effectuées en dehors de la période du Téléthon, les dons déposés sur l'urne virtuelle mise en place par l'AFM pour l'association, plus un don versé par l'association, c'est finalement 8 057 € qui ont été reversés à l'AFM (à comparer aux 17 000 € reversés en 2019 et 16 620 € reversés en 2018).

Donc, un résultat réduit environ de moitié par la pandémie. Mais un résultat obtenu grâce :

- aux municipalités de Corronsac, Espanès, Lacroix-Falgarde, Pompertuzat et autres particuliers qui nous ont versé des subventions.

- à l'association « Corronsac Bien Vivre Ensemble » qui nous a permis de participer au marché de Corronsac.
- au Comité de fêtes de Corronsac qui a fait don des bénéfices récoltés sur son stand de Noël.
- et surtout aux bénévoles de l'association qui ont bravé le froid tout en respectant les gestes barrières et les restrictions sanitaires imposés.

Bien entendu, dès à présent, nous pouvons envisager l'organisation du 23^e Téléthon des coteaux pour le mois de décembre 2021, en souhaitant que la pandémie soit tout à fait derrière nous à ce moment-là, et en invitant tous ceux qui souhaitent participer à cette fête de la solidarité.

Les dates de réunion proposées pour cette préparation sont :

- Vendredi 17 septembre 2021 à 21 h. Cette réunion sera suivie de l'assemblée générale de l'association.
- Vendredi 15 octobre 2021 à 21 h.
- Vendredi 19 novembre 2021 à 21 h.



Premier Troc'Plantes à Corronsac

Le premier Troc'Plantes de Corronsac, organisé par l'Association Corronsac Bien Vivre Ensemble lors du marché de Corronsac, a eu lieu le 12 mai 2021.

Les enfants de l'école élémentaire de Corronsac, accompagnés par leurs maîtresses, ont préparé les belles affiches et les géantes fleurs pour annoncer et fêter cet événement. Le Conservatoire national botanique Pyrénées et Midi-Pyrénées a complété nos pochettes de graines de fleurs avec les graines de plantes locales. L'Office français de la biodiversité a également participé en nous offrant la documentation pour inciter les grands et les petits à préserver notre biodiversité.

Le soleil a invité ses amies pluie et orage. Mais les habitants, les amoureux des jardins et des plantes sont quand même venus échanger leurs graines, les excédents de semis, les semis spontanés, les boutures ou les divisions de plantes de leurs jardins. Au moins 200 plantes potagères, aromatiques, fleurs, plantes sauvages, plantes d'intérieur et une centaine de sachets de graines ont participé au troc ! C'était une très bonne occasion de partager les richesses végétales entre tous les jardiniers passionnés ou amateurs de Corronsac. Le bénéfice de l'action (89 euros) a été donné aux enfants de

Corronsac, via l'association Autour de l'école, pour l'achat des outils de jardinage à l'école, par exemple. Nous avons également offert un sachet de graines de fleurs à chaque enfant de l'école pour qu'ils puissent embellir leurs jardins.



Corronsac Bien Vivre Ensemble

Nous espérons que vous avez bien profité du premier Troc'Plantes de Corronsac en ce mercredi 12 mai et au vu du succès rencontré malgré l'orage, nous pensons le renouveler l'an prochain. Si possible nous prévoyons des animations supplémentaires autour des pollinisateurs et autour des richesses de nos jardins.



Nous vous donnons pour prochain rendez-vous le 16 juin avec un repas du marché animé par le groupe de musique « Miar » puis le 7 juillet avec le Duo « Îles et Ailes ». Les musiciens joueront à partir de 19 h et l'apéritif est offert par l'association.



Ensuite, vous pourrez compléter votre dîner auprès des différents commerçants :

- Des crackers, des fruits secs et des fruits à coques chez Marine Du vac à l'infini (réservation possible au 06 26 33 29 21).
- Des crudités chez Jérémie. Commande de fruits à jerechachaqa@gmail.com
- Des crevettes, saumon fumé, etc. à la Belle d'Arcachon (réservation possible au 06 23 33 66 33 ou 06 26 95 89 28)
- Des nems, riz cantonnais et autres spécialités vietnamiennes chez Ho Wok (réservation au 07 66 45 55 18)
- Du saucisson, rillettes, viandes à griller chez Yannick (réservation au 06 66 99 92 31)
- Des fatayas poulet, bœuf, légume, thon et accras de morue faits par Amar selon ses recettes sénégalaises
- Des Pizzas Toulouzen à commander au 06 13 98 73 61
- Des volailles rôties et plats traiteurs chez Julien Traiteur (appelez au 06 10 24 80 49 pour connaître le plat du jour et réserver votre poulet rôti sur place)

- Des découpes blancs, ailes, cuisses à griller de Frédéric des Volailles Svitlana à réserver au 06 06 65 79 11
- Des amuse-gueules, biscuits et gâteaux à la broche à la Gourmandise de Paul (réservation des Gâteaux à la broche au 07 67 24 56 99)
- Du fromage chez Saliba crèmerie (réservation possible au 07 71 02 59 63)



Notre assemblée générale a eu lieu le 25 mai mais vous pouvez toujours nous rejoindre en cours de route et nous donner votre avis sur nos actions pour Corronsac (salon du livre, animation du marché, fête de la musique, jeux inter villages, etc.). Vous pouvez également proposer d'autres événements rassembleurs et venir les animer bénévolement avec le soutien de l'association.

Hé, la haie !

En France, en l'espace d'un siècle, 70 % des haies ont disparu. Pourtant, les haies remplissent de nombreux rôles et sont très favorables à la biodiversité. Elles hébergent de nombreuses espèces végétales ou animales (oiseaux, reptiles, insectes, chauve-souris, petite faune...) et constituent un site important de reproduction et de nidification pour les oiseaux. Les haies rendent aussi de nombreux services aux éleveurs et agriculteurs : protection des cultures contre le vent, bien-être des troupeaux, lutte contre l'érosion des sols, fourniture de bois ou de litière, refuge d'auxiliaires de cultures et de pollinisateurs, etc.

Au printemps la saison de nidification commence. Ainsi, pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Dans l'espace agricole, la taille des haies est interdite du 1^{er} avril au 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

L'enjeu est de taille, car actuellement, 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacés d'extinction selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).



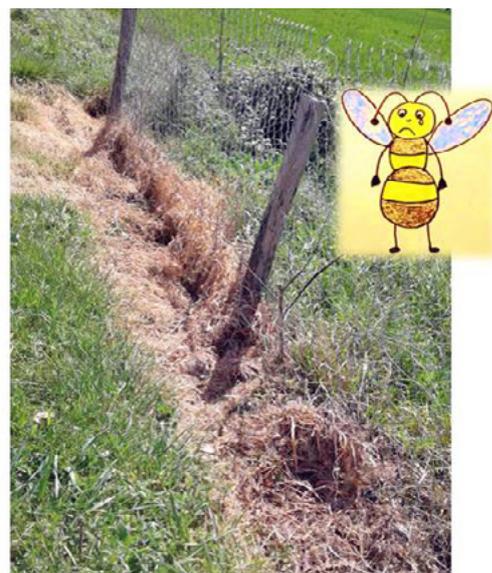
Vous souhaitez restaurer, enrichir ou embellir votre haie ?

Contactez l'association Arbre, Paysage d'Autan pour un conseil et plus : <https://www.arbresetpaysagesdautan.fr/>.

Une commune sans pesticide, c'est 1 000 fois mieux pour notre santé et la planète

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit aux collectivités territoriales, les établissements publics et l'État d'utiliser ou de faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles. L'usage de produits phytosanitaires par les particuliers a été interdit lui dès le 1^{er} janvier 2019. À partir du 1^{er} juillet 2022, l'usage des pesticides sera également interdit dans les propriétés privées, les copropriétés, les parcs et jardins privés, les zones commerciales, les espaces verts et les zones de repos sur les lieux de travail, les cimetières, les équipements sportifs non clos et autres. Seuls les produits de biocontrôle, les produits utilisables en agriculture biologique et les produits à faible risque sont autorisés.

Notre commune n'utilise plus de pesticides pour entretenir nos espaces publics. Un changement de pratiques est bientôt prévu pour le cimetière où, nous l'espérons, vous apprécierez la manière dont la nature saura orner cet endroit.



Besoin de conseil ? Inspirez-vous par les solutions alternatives pour les jardiniers amateurs sur le site <https://www.jardiner-autrement.fr>.

Les solutions pour les professionnels et les collectivités sont disponibles sur le site <https://www.ecophyto-pro.fr/>.

Charade

Mon premier est un instrument en cuivre

Mon deuxième est une plante sauvage à fruits noirs

Mon troisième sert à faire les courses

Mon tout est une commune de Haute-Garonne

(1) le cor (2) ronce (3) sac Corronsac

Dictons du mois de mai

En mai, fais ce qu'il te plaît

En mai, beaucoup de vent réjouit le paysan. (pour fêter l'Autan)

Rosée de mai, verdit les près

Averse de mai a plus de pouvoir que dix arrosoirs

L'aïgo boullido, sauv la vido (l'eau bouillie sauve la vie) patois de Corronsac



Notre petit village a une histoire à raconter...

Son patrimoine témoigne de sa richesse historique et de la vie locale.

Si vous avez des anecdotes, des témoignages, des écrits, des photos, des souvenirs, ou envie de participer à un groupe en vue de faire des recherches et d'élaborer des écrits, faites-vous connaître auprès de Liliane Maurel en laissant vos coordonnées dans la boîte de la mairie.

Nous organiserons une réunion, dans le mois qui vient, au cours de laquelle nous recueillerons toutes les idées pour mieux connaître l'histoire du village, de ses habitants et comment la faire connaître à tous : habitants de Corronsac comme ceux qui visitent notre village.

Avec tous les volontaires, nous définirons notre feuille de route.



Les assistantes maternelles

- **M^{me} Eva Garcia**
8 impasse de la Clé des Champs,
31450 Corronsac
06 70 77 65 35 - pinalabios@free.fr
- **M^{me} Béatrice Carayon-Kastler**
formée à la pédagogie Montessori
« El Nido 0 à 3 ans »
5 Les terrasses de Ségueilla, 31450 Corronsac
06 77 05 34 77 - bea.kastler@free.fr
- **M^{me} Véronique Hernandez**
29 A chemin Rivals, 31450 Corronsac
06 14 10 58 49 ou 05 34 66 26 01
- **M^{me} Cécile Caracci**
Clos Sémial, 31450 Corronsac
06 25 63 34 12 - cecilecaracci@yahoo.fr

Numéros utiles

Numéros d'urgence

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Urgence européen : 112

Urgences pour personnes sourdes ou
malentendantes : 114

Centre anti poison Toulouse : 05 61 77 74 47

Allo Docteur : 3966

Pharmacie de garde : 3237

Standard Hôpitaux de Toulouse : 05 61 77 22 33

Pharmacie de nuit, 76 allées Jean-Jaurès, Toulouse :
05 61 62 38 05

Autres numéros d'urgence

Sécurité /Dépannage ENEDIS : 09 726 750 31

ENEDIS : <http://www.enedis.fr/>

Services du Sicoval

Assainissement et eau potable,
n° d'urgence unique : 05 62 24 76 91

Service relation aux usagers : 0805 400 605

Enfance, drogues...

Enfants disparus : 116 000

Enfance maltraitée : 119 ou 0800 054 141

Drogues, alcool, tabac info service : 113

SIDA info service : 0800 31 08 00

Violences intra familiales

Violence Femmes info : 3919 (anonyme et gratuit)

Association de promotion des initiatives
autonomes des femmes (APIAF) : 05 62 73 72 62

Maison des solidarités du Conseil départemental :
05 62 71 91 80

Pour être informé en temps réel

Pensez à nous adresser un mail avec votre nom et votre adresse à mairie.corronsac@wanadoo.fr
(si vous ne l'avez pas déjà fait) ou suivez les actualités sur Facebook
<https://www.facebook.com/mairiedecorrronsac>

Rappel relatif aux travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.